

# Lifting terminé, la plage accueille ses visiteurs

**LA NEUVEVILLE** Après 19 ans de fermeture et des travaux de consolidation de la berge comme de réaménagement, la plage de Saint-Joux est de nouveau accessible aux baigneurs, dans sa totalité.

PAR SIMON PETIGNAT

**P**etit rafraîchissement de mémoire: un glissement de terrain survenu en 2003 condamne l'accès à la rive du lac de Bienne située du côté de Saint-Joux. Depuis 2020, seule la zone qui présentait encore un risque d'affaissement était interdite aux baigneurs. Après 19 ans, la plage de La Neuveville ouvre à nouveau dans sa totalité.

Les travaux de consolidation de la berge ont été effectués. Des palplanches, enfoncées à plusieurs mètres de profondeur, empêchent la terre d'être emportée par le lac.



**Les Neuvevillois attendaient la réouverture de la plage depuis longtemps."**

CHRISTIAN FERRIER  
CONSEILLER MUNICIPAL

Côté mobilier, des escaliers permettant un accès sécurisé à l'eau ont été construits, des tables et des grilles pour pique-niquer meublent les extrémités est et ouest de la plage. La partie centrale, dont l'engazonnement est prévu prochainement, accueillera des bancs et des banquettes de baignade.

Le conseiller municipal chargé de la gestion du territoire Christian Ferrier revient sur cette



Des travaux de stabilisation de la berge ainsi que d'aménagement ont été réalisés à la plage de Saint-Joux. PETER SAMUEL JAGGI

aventure: «On peut supposer que la plage aurait dû rouvrir plus tôt, mais la question de la pollution de l'eau restait à résoudre, avant de se pencher sur celle de l'instabilité du terrain.» La rive est devenue un lieu de loisirs au début des années 70,

après avoir été occupée par une décharge. Des sondages ont été effectués par l'Office cantonal des eaux et des déchets, afin de déterminer si l'héritage de celle-ci constitue encore un danger pour la santé des baigneurs. Selon les ré-

sultats, seul l'ammonium excède les normes. En trop petite quantité cependant, pour inquiéter l'homme ou la faune.

En Juin 2020, le Conseil général neuvevillois acceptait à l'unanimité une demande de

crédit d'engagement, à hauteur de 574 650 francs.

L'avancée du dossier, «retardée par la pandémie, a en outre été entravée par l'opposition d'un citoyen neuvevillois», raconte Christian Ferrier. «Il souhaitait que le chemin

passe sur la butte et non au bord du lac, ce dernier a finalement été débouté aux instances supérieures. Toutes ces raisons ont repoussé la réouverture publique à avril 2022», conclut-il.

## Zone pour kitesurfeurs

«Pour l'instant nous n'avons que des retours positifs, les habitants de La Neuveville attendaient la réouverture de la plage depuis longtemps. C'est un endroit magnifique, idéal pour les familles», se réjouit celui qui dès le début de son mandat, en 2017, s'est attelé au dossier.

Par ailleurs, un nouvel accès au lac, destiné aux kitesurfeurs et autres amateurs de paddle, a été aménagé. «Cela régule la zone, la scinde en une partie dédiée aux activités aquatiques avec du matériel et une autre à la baignade simple», explique le conseiller communal neuvevillois.

Une piste de pumptrack – soit un parcours fermé pour les VTT et les BMX – inaugurée au mois de mai de l'année passée, ainsi que des terrains de foot et de volleyball jouxtent par ailleurs le site.

Quant à l'avenir, «il est encore un peu tôt pour en parler, mais mon collègue des sports et des loisirs, et moi-même, discutons déjà des possibilités futures concernant le développement de la zone», termine le conseiller municipal neuvevillois.

## Respecter les places garanties aux Romands

**BIENNE** Le Conseil des affaires francophones souhaite des solutions pour protéger les sièges francophones au Grand Conseil.

Le Conseil des affaires francophones (CAF) a été interpellé à plusieurs reprises ces dernières semaines concernant les résultats des élections cantonales 2022 et la répartition des sièges garantis à la minorité francophone dans l'arrondissement Bienne-Seeland. Suite à sa séance plénière du 4 avril dernier, le CAF a transmis un courrier à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne afin de trouver une solution et d'éviter qu'une pareille situation se reproduise à l'avenir. Pour rappel: l'UDC avait présenté des candidats alémaniques sur une liste présentée comme francophone. «Nous voulons à tout prix éviter une situation similaire à l'avenir», explique

Pierrette Berger-Hirschi, présidente du CAF. Présent sur une telle liste, Luca Francescutto (UDC) a été élu au Grand Conseil. Il a toutefois renoncé à son siège pour des raisons professionnelles. Problème? La première des viennent-ensuite, Anja Senti, est une Alémanique. Cas de figure jamais survenu par le passé.

«Les personnes occupant ces sièges garantis sont en principe membres de la Députation francophone du Grand Conseil», lit-on encore dans le communiqué du CAF. Ces organes permettent également une certaine coordination entre les travaux menés notamment par le CAF et les débats ayant lieu au Grand Conseil. Il

est dès lors fondamental que les sièges garantis soient occupés par des représentantes et représentants de la communauté francophone qui portent la voix de celle-ci sur le plan linguistique, certes, mais surtout sur le plan culturel.

### Réfléchir pour l'avenir

«Nous saluons évidemment la volonté des partis politiques de la région de prendre en mains les questions liées au bilinguisme», relève la présidente du CAF. Elle exprime toutefois son inquiétude «quant à l'établissement de listes francophones sur le simple principe de l'autodétermination.» Bernhard Pulver, ancien conseiller d'Etat bernois et



Pour la prochaine législature, le cercle électoral Bienne-Seeland aura un siège romand supplémentaire au Grand Conseil. Mais nul ne sait encore qui occupera le quatrième fauteuil. ARCHIVES

professeur de droit, a été mandaté par le CAF pour proposer des solutions au canton de Berne.

Dans une réponse à une question parlementaire déposée au Grand Conseil par les députés Peter Bohnenblust (FDP) et

Pierre-Yves Grivel (PRR) en mai dernier, le Conseil exécutif a déjà exprimé son avis. Le gouvernement bernois relevait notamment qu'«un contrôle des compétences linguistiques serait difficile à mettre en œuvre dans une société dont l'hé-

térogénéité se manifeste également sur le plan linguistique».

Toutefois, le Conseil exécutif n'exclut pas de réfléchir à «une autre solution pour l'assignation des candidates et candidats à une langue». **AWA-JGA**